

Chères Productrices, chers Producteurs,

Les 21 et 22 novembre prochains aura lieu à **Clermont Ferrand (63)** le

Congrès du Maïs 2023

Cet évènement annuel de la filière regroupe les Assemblées Générales des organisations de la famille Maiz'Europ : AGPM Maïs Semence, FNPSMS, AGPM et Irrigants de France.

Ce sera l'occasion, à la suite de cette campagne, d'échanger avec des producteurs d'autres régions de production et de rencontrer les décideurs des établissements.

A cette occasion, le syndicat vous propose l'organisation suivante :

Lundi 20

Arrivée à Clermont Ferrand
Repas et nuit à l'hôtel

Mardi 21

09h00	Accueil
09h30	<u>Assemblée Générale AGPM Maïs Semence</u> avec la participation de François Purseigle , Professeur des universités Agro Toulouse, titulaire de la chaire GERMEA
12h15	Déjeuner
13h30	<u>Assemblée Générale FNPSMS</u>
16h30	<u>Assemblée Générale AGPM</u> avec la participation de Sébastien Abis , Géopolitologue, Chercheur associé à l'IRIS et Directeur du Club Demeter
19h30	Apéritif suivi du dîner de gala

Mercredi 22

08h30	Accueil
09h00	<u>Assemblée Générale Irrigants de France</u> , avec la participation de Gérald Bronner , Sociologue et Professeur de sociologie à La Sorbonne
12h30	Déjeuner
Après midi	Visite de Clermont Ferrand et temps libre

Jeudi 23

9h00	Entreprise Michelin : Visite de la branche Agricole
12h30	Repas et retour



**SYNDICAT PRODUCTEURS SEMENCES MAIS et SORGHO
de GUYENNE GASCOGNE**

271 rue de Péchabout - 47000 AGEN
Mob : 06 89 98 82 21 - Mail : spsms.gg@orange.fr – <http://maissemente47.fr>

Le Conseil d'Administration du Syndicat a décidé de prendre en charge les frais d'inscription, les repas (mardi et mercredi) et l'hébergement pour ses adhérents.

Pour la bonne organisation de cette journée, merci de retourner par mail le document d'inscription ci-après complété **avant le 10 octobre 2023.**

Dans l'attente de vous retrouver pour ces journées, nous vous prions de croire, chères Productrices, chers Producteurs, en nos meilleures salutations.

Jérémie Bailles

**A retourner par courrier ou par Mail avant le 10/10/2020
Inscriptions Congrès du Maïs 2023**

Raison Sociale _____

Représentant Légal _____

Adhérent à inscrire _____

Accompagnant _____

Les repas de l'accompagnant(e) sont à la charge de l'adhérent (40€ TTC) par repas.

Merci de nous préciser : Chambre à 1 grand lit Chambre à 2 lits

En cas de chambre partagée, merci de nous indiquer votre colocataire : _____

Date : _____

Signature :